

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de PLERIN

Du lundi 29 juin 2009

Etaient présents : M. KERDRAON, Maire,
MM. LAIR, BERTHAULT, PEDRON, BENIER, FLAGEUL, MESGOUEZ-LE GOUARD,
Adjoints,
MM. COATLEVEN, GALLE, BURLOT, LE ROUX, THIERRY, DEL ZOTTO, COLAS,
BERTRAND, QUEMERE, GOURDAIS, LE TIEC, DANIEL, FAISANT, HENRY,
LAPORTE, TAILLEBEAU, TREMEL, DUBOIS, KERHARDY Conseillers Municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- ◆ Madame DUREL, Adjointe, donne pouvoir à Madame MESGOUEZ,
- ◆ Monsieur ESSEMILAIRE, Adjoint, donne pouvoir à Madame HENRY,
- ◆ Madame DAGORN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame QUEMERE,
- ◆ Mademoiselle BATTAS, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur BURLOT,
- ◆ Madame LE LOUARN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur BENIER,
- ◆ Madame DACHEUX, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame DUBOIS,
- ◆ Monsieur PIERRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur TREMEL,

Ouverture de la séance à 18 heures.

Monsieur Philippe FAISANT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Présentation du projet de Rcade par le Conseil Général

Motion de soutien aux salariés de Chaffoteaux

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

adopte la motion de soutien aux salariés de Chaffoteaux et :

- Condamne avec force l'attitude faite de mépris et de mensonge de la direction d'ATG lors de leur réunion avec les élus et dénoncent cette mascarade de concertation.
- Condamne aussi les méthodes utilisées par les dirigeants d'ATG vis-à-vis des salariés qui traduisent une réelle régression sociale.
- Affirme qu'une autre stratégie basée sur le développement existe et reste d'actualité.
- Assure les salariés de l'usine Chaffoteaux de Ploufragan et leurs familles de leur complète solidarité et de leur soutien.
- Assure aussi de leur mobilisation à leurs côtés et dans le cadre de leurs compétences se disent prêts à initier et participer aux actions menées pour préserver l'emploi et l'activité sur les sites, en lien avec l'ensemble des élus du territoire, les organisations politiques et syndicales.

1. Bassin versant du Gouët : convention avec la ville de Saint-Brieuc pour le lancement des études préalables aux programmes rivière et Breizhbocage

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Philippe FAISANT, Conseiller Municipal, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

autorise Monsieur le Maire à signer la « convention constitutive d'un groupement de commandes pour la réalisation d'aménagements bocagers en vue de limiter les transferts de pollutions par ruissellement et pour améliorer l'état écologique de la rivière sur le bassin versant du Gouët et des petits ruisseaux côtiers ». et ses éventuels avenants avec la Ville de Saint-Brieuc.

2. Station d'épuration des Mines : traitement des odeurs – participation communale

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Didier FLAGEUL, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

procède au remboursement auprès de la Commune de Trémuson de la somme de 12 230,27 €uros TTC et précise que les crédits sont inscrits au budget primitif en section de fonctionnement au chapitre 011 compte 6281.

3. Litige SCOBAT / Ville de Plérin – règlement des pénalités de retard

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire , par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

valide la transaction confirmant l'arrêt du Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable (CCIRA) et autorise Monsieur le Maire à signer cette transaction.

4. Ouverture à l'urbanisation de la rue de la Ville Solon – Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Robert PEDRON, Adjoint au Maire à l'Urbanisme, l'Habitat et le Développement Durable , par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

approuve la modification du Plan Local d'Urbanisme portant sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone AUs de la rue de la Ville Solon qui sera classée en secteur AUrc 22, précise

- qu'un règlement spécifique portant sur la densité (C.O.S. : 0,30) et l'affectation des lots s'appliquera à cette zone,
- que tous les lots seront desservis par un accès unique sur la rue de la Ville Solon,
- que le raccordement sur les réseaux sera assuré par le lotisseur : à partir de la rue de la Ville Solon pour l'eau et l'électricité et à partir de la rue du Stade pour l'assainissement,
- que les arbres implantés sur le talus et les limites de propriété devront être maintenus,
- que des prescriptions relatives à l'aménagement des V.R.D., au stationnement, à la collecte des déchets pourront être imposées lors de l'instruction de la demande de permis d'aménager,

indique que les observations émises lors de l'enquête publique, notamment l'aménagement du carrefour de la rue des Perrières et de la rue du Stade feront l'objet d'études et dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant un mois et d'une mention dans deux journaux diffusés dans le Département et qu'elle sera exécutoire à compter de sa réception en Préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

5. Zone AUs Chêne Vert n° 2 – modification du Plan Local d'Urbanisme – annulation de délibération

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Robert PEDRON, Adjoint au Maire à l'Urbanisme, l'Habitat et le Développement Durable , par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

abroge sa délibération du 27 avril 2009 concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme pour la zone AUs du Chêne Vert numéro 2.

6. Remise gracieuse des pénalités de retard de la taxe d'urbanisme à l'encontre de la SARL DEVEL.COM Groupe CELEOS

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 1

autorise Monsieur Le Maire à émettre un avis favorable à la demande de remise gracieuse des pénalités de retard, d'un montant de 2 152 €, concernant la taxe d'urbanisme de la Société DEVEL.COM.

7. Modification de tarif marché du Légué

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Madame Delphine MESGOUEZ, Adjointe au Maire à la Coordination des Initiatives et Prestations Locales, au Patrimoine, à la Démocratie Locale et à la Vie des Quartiers , par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

modifie le tarif du marché du Légué comme suit :

Abonné à l'année, le ml	0.50 €
Abonné au semestre, le ml	0.50 €
Commerçant de passage, le ml	0.75 €

8. Projet du Centre Social 2009 – 2012

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Madame Delphine MESGOUEZ, Adjointe au Maire à la Coordination des Initiatives et Prestations Locales, au Patrimoine, à la Démocratie Locale et à la Vie des Quartiers , par :

Voix pour 30 Voix contre 0 Abstentions 3

approuve les termes du projet du Centre social et autorise Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer ce projet ou tout autre document s'y rapportant.

9. Charte démocratie locale

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Madame Delphine MESGOUEZ, Adjointe au Maire à la Coordination des Initiatives et Prestations Locales, au Patrimoine, à la Démocratie Locale et à la Vie des Quartiers , par :

Voix pour 27 Refus de vote 6

adopte la charte de démocratie locale, autorise Monsieur le Maire à accomplir tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette charte et lance un appel à volontariat pour l'ensemble des habitants, des associations, des institutions ou acteurs économiques et sociaux pour siéger dans les comités consultatifs de quartier ou dans le comité consultatif de développement durable et solidaire.

10. Comité consultatif de quartier

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Madame Suzanne LE TIEC, Conseillère Municipale, référente du quartier du Légué, par :

Voix pour 27 Refus de vote 6

autorise la constitution des cinq comités consultatifs de quartier, demande à Monsieur le Maire, après concertation, de nommer par arrêté les membres des comités consultatifs de quartier et lance un appel à volontariat pour les habitants.

11. Comité consultatif développement durable et solidaire

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Philippe FAISANT, Conseiller Municipal, par :

Voix pour 27 Refus de vote 6

autorise la constitution du comité consultatif de développement durable et solidaire, demande à Monsieur le Maire, après concertation, de nommer par arrêté les membres du comité consultatif du développement durable et solidaire et lance un appel à volontariat pour les habitants, les associations, les institutions ou acteurs économiques et sociaux pour siéger dans ce comité consultatif de développement durable et solidaire.

12. Conseil municipal d'enfants

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Madame Christine DANIEL, Conseillère Municipale, référente de quartier de Saint-Laurent , par :

Voix pour 27 Refus de vote 6

autorise la constitution d'un conseil municipal d'enfants et autorise Monsieur le Maire à accomplir tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de ce conseil municipal d'enfants.

13. Comité consultatif démocratie locale

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, par :

Voix pour 27 Refus de vote 4 Abstentions 2

demande à Monsieur KERDRAON, Maire, après concertation avec les différentes composantes du conseil, de nommer par arrêté des membres du comité consultatif de démocratie locale. Ce dernier ne peut se réunir qu'avec la Commission Démocratie Locale.

14. Convention CISPD – « Fête des Voisins »

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Madame Delphine MESGOUEZ, Adjointe au Maire à la Coordination des Initiatives et Prestations Locales, au Patrimoine, à la Démocratie Locale et à la Vie des Quartiers , par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention entre Saint-Brieuc Agglomération et la ville de Plérin, dans le cadre du programme d'actions du CISPD, ou tout autre document s'y rapportant.

15. Convention Ville / Conseil Général / Tennis Club de Plérin - emploi conventionné

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Hubert THIERRY, Conseiller Municipal, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

approuve la création d'un « emploi associatif » soutenu à hauteur d'un tiers de son coût plafonné à 8 000 € par an sur 3 ans au sein du Tennis Club de Plérin, autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention triennale entre la Ville, le Conseil Général des Côtes d'Armor et le Tennis Club de Plérin, précise que seuls 4/12 du montant seront versés au titre de l'exercice 2009 et dit que ces crédits sont inscrits au Budget 2009.

16. Bibliothèque municipale : désaffectation de documents

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire à la Vie Associative, au Sport et à la Culture , par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

approuve le principe de désaffectation des documents de la bibliothèque municipale suivant les règles en vigueur dans ce domaine.

17. Subventions aux associations

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, par :

Ne prenant pas part au vote :

M. Patrice PIERRE (association Voisins Voisines de la rue Marcel Paul),
MM. Anne-Marie BERTHAULT, Jean-Marie BENIER et François ESSEMILAIRE (association des habitants de la Ville Crohen),
Mme Miriam DEL ZOTTO (Comité des fêtes du Sépulcre),
M. Hubert THIERRY (Plérin Football Club),
Mme Soizic HENRY (Secours Populaire).

Voix pour 26 Voix contre 0 Abstention 0

verse les subventions suivantes aux associations pour l'exercice 2009 :

LE SIGNET - <i>Dépenses réelles du 2^{ème} semestre 2008</i>	795.71 €
Cercle Celtique « Le Roselier » - <i>Costumes</i>	600.00 €
Cie de danse contre courant - <i>30% des frais de déplacement</i>	120.00 €
Voisins Voisines de la rue Marcel Paul – <i>Subvention ordinaire</i>	110.00 €
Ass. Habitants de la Ville Crohen – <i>Fresque peinte</i>	200.00 €
Comité des fêtes du Sépulcre – <i>Fête de la Pentecôte</i>	250.00 €
Les Cabines de Clairefontaine <i>Entretien cabines mairie</i>	368.00 €
<i>Partie commune</i>	487.81 €
ADMR (Aide à domicile) – SSIAD – <i>Ouverture structure d'accueil Alzheimer</i>	500.00 €
Secours populaire – <i>Campagne vacances familles</i>	500.00 €
Office Municipal des Sports – <i>versement en 2 fois : 2 500 € en juin, 2 500 € sur présentation du compte de résultat de la manifestation « Faites du sport »</i>	5 000.00 €
Argantel Club – <i>Frais de déplacement</i>	977.30 €
Association Plérinaise de Yoga - <i>Chauffage</i>	273.06 €
Association Rando-Plérinaise V.T.T. – <i>Manifestation octobre 2009</i>	600.00 €
Badminton – <i>Frais de déplacement</i>	557.38 €
Association sportive Collège Léquier – <i>Frais de déplacement</i> <i>Championnat de France de Volley à Vichy</i>	300.00 €
<i>Championnat de France de Gymnastique à Bordeaux</i>	105.00 €
<i>Championnat de France de Tennis de Table à Orléans</i>	105.00 €
Handball club – <i>Frais de déplacement</i>	7 252.90 €
Plérin Football Club – <i>Frais de déplacement</i>	4 495.00 €
Tennis Club de Plérin – <i>Frais de déplacement</i>	582.61 €
ASPTT Roller – <i>14 adhérents Plérinais</i>	210.00 €
Cercle sportif des handicapés physiques briochins – <i>Championnat de France hiver de natation handisport : Aude LANNUEL</i>	300.00 €
Amicale des Employés Communaux	1 800.00 €
	26 489.77 €

précise que les crédits sont prévus au budget.

18. Plan communal de sauvegarde : désignation d'un chef de projet

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

désigne comme chef de projet du Plan Communal de Sauvegarde, le Chef de la Police Municipale et précise que le Plan Communal de Sauvegarde sera suivi par un comité de pilotage politique et par un comité de pilotage technique, composé des services de la Ville élargi aux partenaires institutionnels.

19. Information Bilan sécurité routière

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, informe l'assemblée sur le bilan sécurité routière.

20. Mandats conseillers municipaux délégués : rapports

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, présente à l'assemblée les rapports des conseillers délégués.

21. Vote du Compte Administratif - Election du Président

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire , par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

désigne Monsieur René LAIR, Premier Adjoint, comme Président de séance pour l'approbation du Compte Administratif 2007.

22. Vote du Compte Administratif 2008 Budget Principal et Budgets Annexes

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

donne acte de la présentation du Compte Administratif 2008 à Monsieur KERDRAON, Maire, constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, la conformité de la comptabilité tenue par l'ordonnateur de celle tenue par le comptable, reconnaît la sincérité des restes à réaliser qui seront intégrés à l'exercice budgétaire 2009 par décision modificative n° 2 et approuve le Compte Administratif 2008 du budget principal et des budgets annexes.

23. Adoption du Compte de Gestion

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

adopte le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2008, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

24. Provisions pour risques financiers

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 27 Voix contre 6 Abstention 0

autorise la constitution d'une provision pour risques financiers d'un montant de 438 245 € et précise que les crédits budgétaires sont prévus dans la décision modificative n° 2.

25. Affectation des résultats 2008 Budget Principal et Budgets Annexes

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 27 Voix contre 4 Abstentions 2

affecte les résultats 2008 pour le budget principal et les budgets annexes.

26. Décision Modificative n° 2

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 27 Voix contre 0 Abstentions 6

modifie le Budget Primitif 2009 par décision modificative.

27. Admission en non valeur

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

autorise l'admission en non valeur des sommes détaillées ci-dessous :

Budget Principal	
Restauration scolaire et portage de repas à domicile	1 903,85 €
TOTAL	1 903,85 €
Budget Assainissement	
Taxe au réseau d'assainissement	96,04 €
TOTAL	96,04 €

et précise que les crédits sont prévus en décision modificative n° 2.

28. Affectation des résultats 2008 des budgets eau et assainissement

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

accepte la correction des résultats d'investissement 2008 des budgets annexes Eau et Assainissement et affecte les résultats 2008 et de prévoir cette affectation dans la décision modificative n° 2.

29. Règlement financier pour les marchés à procédure adaptée

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 32 Voix contre 0 Abstention 1

autorise Monsieur Le Maire à modifier, par arrêté, le règlement financier existant pour les marchés à procédure adaptée et à procéder, par arrêté, à toutes autres modifications éventuelles et précise que le règlement financier modifié entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2009

30. Régime indemnitaire – Prime de Service et Rendement (PSR) – Indemnité Spécifique de Service (ISS) – Modification

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

Complète, dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat, les tableaux d'attribution de la prime de service et de rendement et de l'indemnité spécifique de service instituées par délibérations en date du 8 juillet 2004 modifiées, ainsi qu'il suit :

Prime de service et de rendement				
Filière & Grades	Fonction	Taux moyen annuel	Montant Retenu	Coef. Retenu
Technique				
Ingénieur	Informaticien	1592,78	1592,78	1

Indemnité spécifique de service							
Filière & Grades	Fonction	Taux de base annuel	Coef. de grade	Coef. de service (Côtes d'Armor)	Taux moyen annuel	Montant retenu	Coef. Retenu
Technique							
Ingénieur	Informaticien	356,53	25,00	1,05	9358,91	9383,28	1,002604

précise que les autres dispositions de la délibération en date du 8 juillet 2004 restent inchangées et précise que les crédits correspondants sont prévus au budget.

31. Grille des effectifs

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 27 Voix contre 3 Abstentions 3

modifie la grille des effectifs comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Emplois au 1 ^{er} janvier 2009	Créations au 1 ^{er} juillet 2009	Suppression au 1 ^{er} septembre 2009	Emplois au 1 ^{er} septembre 2009
		2			2
Directeur général des services Collaborateur de cabinet	A	1 1			1 1
FILIERE ADMINISTRATIVE		67			67
Cadre d'emplois : attachés					
Attaché principal	A	5	+1		6
Attaché	A	3			3
Cadre d'emplois : rédacteurs					
Rédacteur chef	B	2			2
Rédacteur principal	B	3	+1		4
Rédacteur	B	9		-1	8
Cadre d'emplois : adjoints administratifs					
Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	9			9
Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	12		-1	11
Adjoint Administratif de 1 ^{ère} classe	C	12			12
Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe	C	11			11
Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe à TNC 17h30	C	1			1
FILIERE TECHNIQUE		198			191
Cadre d'emplois : ingénieurs					
Ingénieur principal	A	1			1
Ingénieur	A	1			1
Cadre d'emplois : techniciens supérieurs					
Technicien Supérieur chef	B	2			2
Technicien Supérieur principal	B	1			1
Technicien Supérieur	B	4			4
Cadre d'emplois : contrôleurs					
Contrôleur de travaux chef	B	3			3
Contrôleur de travaux principal	B	1			1
Contrôleur de travaux	B	12		-2	10
Cadre d'emplois: agents de maîtrise					
Agent de maîtrise principal	C	16			16
Agent de maîtrise	C	20			20
Cadre d'emploi : adjoints techniques					
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	20			20
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	23		-3	20
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	C	15		-5	10
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	C	60	+1		61
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à TNC 34h00	C	1			1
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à TNC 33h00	C	3			3
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à TNC 29h00	C	2			2
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à TNC 28h00	C	10	+2		12
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à TNC 20h00	C	2			2
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à TNC 17h30	C	1			1
FILIERE MEDICO SOCIALE		19			22
Cadre d'emplois : puéricultrices					
Puéricultrice de classe normale	A	1			1

Cadre d'emplois : éducateurs de jeunes enfants Educateur chef de jeunes enfants Educateur principal de jeunes enfants Educateur de jeunes enfants Educateur de jeunes enfants à TNC 19h30	B B B B	1 1 2 1	+1		1 1 3 1
Cadre d'emplois : auxiliaires de puériculture auxiliaires puériculture principal de 1ère classe auxiliaires puériculture principal de 2ème classe auxiliaires de puériculture de 1ère classe auxiliaires puéric. de 1ère classe à TNC 28h00	C C C C	2 1	+1 +1		1 2 1 1
Cadre d'emplois : ATSEM ATSEM principal 2ème Classe ATSEM 1ère classe ATSEM 2ème Classe	C C C	3 5 2		-1	3 4 2
Cadre d'emplois : agents sociaux Agent social de 2ème classe à TNC 28h00	C		+1		1
FILIERE CULTURELLE		16			19
Cadre d'emplois : bibliothécaires Bibliothécaire	A	1			1
Cadre d'emplois : assistants qualifiés de conservation Assistant qualifié de conservation de 2ème classe	B	1			1
Cadre d'emplois : assistants de conservation Assistant de conservation hors classe Assistant de conservation	B B	1	+1		1 1
Cadre d'emplois : adjoints du patrimoine Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe Adjoint du patrimoine de 2ème classe	C C	1 7			1 7
Cadre d'emplois : Assistants spécialisés d'enseignement artistique Assistant spéc. d'enseign. artist. à TNC 13h00 Assistant spéc. d'enseign. artist à TNC 5h00 Assistant spéc. d'enseign. artist à TNC 4h45	B B B	1 1	+1		1 1 1
Cadre d'emplois : Assistants d'enseignement artistique Assistant d'enseignement artistique à TNC 10h00 Assistant d'enseignement artistique à TNC 6h30 Assistant d'enseignement artistique à TNC 4H45 Assistant d'enseignement artistique à TNC 3h00	B B B B	1 1 1 1	+1		1 1 1 1
FILIERE ANIMATION		20			22
Cadre d'emplois : Animateurs Animateurs	B	1			1
Cadre d'emplois : Adjoints d'animation Adjoint d'animation de 1ère classe Adjoint d'animation de 2ème classe Adjoint d'animation de 2ème classe à TNC 34h00 Adjoint d'animation de 2ème classe à TNC 28h00	C C C C	2 11 1 5	+2		2 11 1 7
FILIERE POLICE ET SECURITE		7			7
Cadre d'emplois : Chefs de service de police municipale Chef de service pol. mun. classe exceptionnelle Chef de service pol. mun. classe normale	B B	1 1			1 1
Cadre d'emplois : Agent de police Chef de police municipale Brigadier chef principal Brigadier Gardien	C C C C	1 2 2	+1	-1	1 1 1 2
EMPLOIS NON CITES		36			35
Enseignant artistique		18		-1	17
Assistants maternelles		18			18
TOTAUX		365	15	15	365

et précise que les crédits correspondants sont prévus au budget.

32. Formation des élus

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

décide de compléter la délibération en date du 19 mai 2008 en précisant que les élus pourront également solliciter des formations en lien direct avec le champ de leur délégation et précise que ces formations devront s'inscrire dans l'enveloppe de crédits votée au budget primitif.

33. Mandat spécial (sur table)

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire , par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

accorde un mandat spécial à :

- Monsieur Ronan KERDRAON, Maire,
- Madame Delphine MESGOUEZ, Adjointe au Maire,
- Monsieur Thierry HUBERT, Conseiller municipal,

pour se rendre du 17 au 23 août 2009 à Wronki en Pologne afin de participer aux festivités organisées par cette ville jumelée avec Plérin,

ainsi qu'à

- Monsieur René LAIR, Adjoint au Maire, du 13 au 25 août 2009.

et précise que les frais de déplacements (carburant, frais de péage) et les frais de repas et d'hôtels, seront remboursés aux intéressés sur la base des frais réels.

34. Information sur la procédure Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Robert PEDRON, Adjoint au Maire à l'Urbanisme, l'Habitat et le Développement Durable , prend connaissance de la procédure du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Plérin.

La séance est levée à 22 heures 45

Le Maire,

Ronan KERDRAON